

Compte-rendu du Conseil municipal du mercredi 11/04/2012, 19h00.

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOUB Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme LECORDIER Denise, Mme NANDROT Anic, Mme PASQUIER Michèle, Mme GUERY JALMAIN Nicole, M. DHOMPS Jacques, Mme DESTREM Michèle, Mme RAPEAU Lydie, Mme SPALKE Mireille, Mme CHARUA Josette, M. LHAUTE Sylvain, M. GERMAIN Thierry.

Représentés : néant

Absents : néant

Début de séance : 19h05

Secrétaire de séance : M. GRILLON Hubert

Lecture du cahier de délibération et signatures.

1- Vote des budgets 2012 (budget général, eau, assainissement) :

Monsieur le Maire présente les budgets 2012 de l'eau, de l'assainissement et du budget général.

Mme CHARUA fait une déclaration au nom des élus d'opposition : « Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de débat d'orientations budgétaires. La section fonctionnement du budget principal est en baisse, c'est bien mais la section investissements est très élevée ». Monsieur le Maire répond que nous ne sommes pas contraints au débat d'orientations budgétaires dans notre strate de population. Il ajoute que le budget primitif correspond à des prévisions de dépenses et non des dépenses réelles.

- Le budget primitif principal 2012 s'équilibre à 664 804 € en fonctionnement et à 1 147 126 € en investissement
- - Le budget primitif 2012 de l'eau s'équilibre à 103 982 € en exploitation et à 98 883 € en investissement
- Le budget primitif 2012 de l'assainissement s'équilibre à 59 970 € en exploitation et à 686 628 € en investissement

Après cette présentation, Monsieur le Maire fait procéder l'assemblée au vote. Ces budgets primitifs 2012 sont approuvés par 8 voix pour 7 contre.

Les budgets primitifs 2012 de l'eau, l'assainissement et le budget général sont adoptés.

SIGNATURE DES DOCUMENTS

1- Arrêté préfectoral d'adhésion de la commune du Chautay à la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois :

Monsieur le Maire donne lecture de cet arrêté de Monsieur le Préfet du Cher. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'intégration de la commune du Chautay à la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, à partir du 1^{er} janvier 2013.

2- Convention avec le Bureau des Guides de Loire :

Pour Recherche d'un candidat et travail à la rédaction de la convention. Date de la commission : mercredi 18 avril à 14h30.

3- Achat de la parcelle AH106 :

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de cette parcelle pour finaliser l'itinéraire Loire à vélo. Il informe le Conseil Municipal que les propriétaires de cette parcelle sont d'accord pour vendre ce terrain à la commune.

Monsieur le Maire fait procéder à un vote à main levée et par 8 voix pour et 7 voix contre, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire une proposition d'achat de cette parcelle aux propriétaires pour un montant de 7000€ hors frais de notaire et donne pouvoir au maire ou à ses adjoints pour finaliser cette vente.

4- Questions diverses

- Arrêté de Monsieur le Préfet du Cher qui propose la dissolution du Syndicat Intercommunal de la Perception de Sancergues-Etréchy. Cette dissolution s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette dissolution.
- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité un remboursement d'un trop perçu de 25€ qui sera fait à l'association des Parents de la HGI Kangouroule, suite à la location du CSC pour la bourse aux vêtements.
- Amortissements au budget général :
 - o Eclairage public quai Mahaut : 1888,70€. Le Conseil Municipal définit, à l'unanimité, une durée d'amortissement de 2 ans.
 - o Internet pour tous : 2 717,07€. Le Conseil Municipal définit, à l'unanimité, une durée d'amortissement de 2 ans.
- Amortissements au budget de l'assainissement :
 - o Travaux de rénovation du réseau : 8336,97€. Le Conseil Municipal définit, à l'unanimité, une durée d'amortissement de 20 ans.

- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade : Le Maire propose à l'assemblée de fixer le taux de 100% pour les cadres d'emploi d'adjoint d'animation et d'adjoint administratif.

Monsieur le Maire fait procéder à un vote à main levée. Par 12 voix pour et 3 abstentions, le taux de 100% est adopté à la majorité.

- Un escalier entre le quai Mahaut et la RD45 est dégradé. La commission travaux se rendra sur les lieux pour définir le remède à apporter.
- Les plages d'horaires d'éclairage public seront revues à l'occasion du diagnostic qui sera réalisé par le SDE (Syndicat d'Energie du Cher)
- Un groupe de travail étudie un projet d'installation d'un dépôt de pain dans l'ancienne Halte Gourmande. Des investissements minimum sont à prévoir.

Fin de la séance à 21h15.